



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE GAILLAC**

**L'AN DEUX MILLE ONZE
12 MAI A 18 HEURES**

011/017

dûment convoqué, s'est réuni le Conseil d'Administration du C.C.A.S., en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS.

Présents : Danièle BORDAIS, Annie ACHILLI, Martine PALMIERO, Dominique DUASO-ORTAS, Yvette PAZ, Jean-Marie BIRBES, Henri FRAISSE, Bernard DOAT, Marie-Françoise JOURNES, Josette BLANC, Danielle CONDO, Joseph POMAR, Mohamed EDDAH, Germinal GRINO.

Excusés : Michèle RIEUX, Betty FOURNIER, Paulette VERGNES a donné pouvoir à Yvette PAZ,

**GESTION MEDIATION LOCATIVE ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR
LA RESIDENCE SOCIALE DE GAILLAC**

La Vice-Présidente, Danièle BORDAIS, rappelle à l'Assemblée qu'une convention de gestion médiation locative et d'accompagnement social pour la Résidence Sociale de Gaillac avait été signée entre le C.C.A.S, Collectif 81 et le PACT du Tarn en date du 6 décembre 2006 avec effet au 1^{er} janvier 2007.

Aujourd'hui, il serait souhaitable que le C.C.A.S. assure lui-même ces missions de gestion locative et d'accompagnement social.

La convention signée avec les partenaires devrait être résiliée au 31 décembre 2011.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

DECIDE la résiliation, au 31 décembre 2011, de ladite convention signée avec les différents partenaires,

AUTORISE le C.C.A.S. à assurer la gestion locative et l'accompagnement social des résidents.

DONNE POUVOIR à la Présidente et Vice-Présidente de signer toutes pièces nécessaires à la mise en place de la présente.

POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME ET EXECUTOIRE.

Transmis en Préfecture

Le 16 mai 2011.

La Présidente,
Michèle RIEUX.